

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 24 JUIN 2019 à 18 HEURES 30**

L'an deux mille dix-neuf le LUNDI 24 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, PRUNARETTY Anouk, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, TESTON Martine.

Procurations : JACQUEMUS Jacqueline à ROUET Frédéric, CROSET Bertrand à LECLERC Nicole, MEJIAS Marie-Claire à PRUNARETTY Anouk

Absents : MARCELLIN Maguy, COURBET Pierre

Secrétaire : MACHUROT Suzy

DECISIONS DU MAIRE

DECISION 7

SORTIE DE L'ACTIF DU BUDGET COMMUNAL

Retrait de l'actif de la commune le bien 3/21788B matériel de distribution de carburant d'une valeur de 56 523.56 euros

DELIBERATIONS

N°1 – PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE – PRISE DE PARTS DANS LA SOCIETE EXPLOITANTE

Le parc photovoltaïque sera géré par une société composée de 50% des parts appartiendront à la commune et 50% à Corfu Solaire. La Commune percevra une redevance de 2000 euros par hectare par an.

Voté à la majorité des membres présents et représentés : 11 Pour 2 Contre.

N° 2 – ATTRIBUTION DE L'ACCORD CADRE MULTIATTRIBUTAIRE A MARCHES SUBSEQUENTS POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANT

2 attributaires :

- Société DYNEFF de MONTPELLIER

- Société THEVENIN DUCROT de CHEVIGNY

A chaque remplissage de cuve deux devis seront demandés.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 3 – CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN ZONE AGRICOLE DEFAVORISEE – ZONE DE MONTAGNE

La Commune sollicite le classement de la commune en zone agricole défavorisée zone de montagne, avantage pour la pérennité de l'activité agricole.
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°4 – PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2019

Participation de la Commune à hauteur de 568.16 euros pour financer des aides à l'accès et maintien dans le logement, à l'énergie et à l'eau
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 5 – DEMANDE DE CLASSEMENT DES COMBES DE L'ERMITAGE ET DES ESCAMPEAUX EN RESERVE NATURELLE REGIONALE

Cette zone présente une grande richesse faunistique et floristique. Le classement en RNR permettra de pouvoir la protéger, permettre des activités sportives compatibles, permettre la découverte de ces richesses patrimoniales, et assurer une sensibilisation du public
Voté à la majorité des membres présents et représentés : 11 Pour 2 Abstentions

N° 6 – PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS DE L'AIDE AUX JEUNES 2019

Participation forfaitaire de 200 euros en faveur des jeunes en difficulté âgés entre 18 et 25 ans afin de favoriser leur insertion professionnelle
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°7 – MISE EN FERME DU DROIT DE FOUILLE DE TRUFFES DANS LE CANTON DU PETIT DEFENS

Mise en ferme du droit de fouille du 16 mai 2019 au 15 mai 2024
Mise en adjudication par affichage.
Mise à prix fixée à 150 euros annuels

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 24 juin 2019

Le Maire,
Frédéric ROUET